



Notre grande cause : les retraites des femmes

L'Assemblée des Femmes se joint aux manifestations du 5 décembre

C'est au moment de la retraite que les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes se payent le plus cher.

Les interruptions de carrière, les temps partiels pour élever les enfants, la sous-qualification et la précarité des emplois occupés par les femmes, les faibles rémunérations affectent la durée de cotisations et le salaire de référence. Les pensions des femmes sont faibles, leurs patrimoines et leur épargne sont inférieurs à ceux des hommes.

Permettre aux femmes de se constituer des pensions de retraite décentes et lutter contre la pauvreté des femmes âgées est donc bien une cause qui devrait guider toute évolution de notre système de protection sociale et de solidarité.

La réforme des retraites engagée par le gouvernement n'améliorerait en rien les retraites des femmes. Le système à point ne leur serait pas plus profitable que le système actuel. Elles feraient même partie des perdantes de la réforme comme le souligne l'Institut de la protection sociale : *« Avec le nouveau système, les mères perdent l'effet levier que leur apporte la majoration de durée d'assurance aux carrières pour lesquelles il manque 20 trimestres ou moins pour atteindre le taux plein [...] Le paradoxe de la réforme Delevoye est qu'elle va pénaliser les femmes alors que le système actuel leur devenait plus favorable ».*

En effet, c'est toute la carrière, avec ses aléas, qui servirait de référence pour le calcul de la pension, et non plus les meilleures années. L'intégration des années moins rémunératrices pénalisera plus fortement les femmes que les hommes, car elles sont majoritaires dans les temps partiels et les congés parentaux, et souffrent de davantage de précarité sur le marché du travail.

De plus, il est acquis que **le système de retraite préconisé par le gouvernement serait très défavorable aux fonctionnaires.** Or, les femmes représentent 62 % des agent.e.s de la fonction publique : elles seront donc par conséquent les premières à souffrir de cette réforme.

Notre système n'est aucunement menacé, il n'y a ni urgence, ni nécessité à le réformer. **Proclamer le contraire en prétendant que l'on court à la catastrophe n'est rien d'autre qu'une propagande mensongère.** Les rapports du Conseil d'orientation des retraites ne révèlent pas un inéluctable déficit qu'il faudrait, toute affaire cessante, résorber (en outre, ce déficit est avant tout le fait des

décisions récentes du gouvernement : non compensation des exonérations de cotisations sociales, réforme de l'assurance chômage, gel du point d'indice des fonctionnaires, etc.).

Cette réforme des retraites a pour seul objectif de réduire le montant des pensions versées.

Après la loi Pénicaud et la réforme de l'assurance chômage, dont l'Assemblée des femmes avait déjà souligné les conséquences néfastes pour les femmes, **la réforme annoncée des retraites ajoute un nouveau risque à la vie professionnelle des femmes. En fin de carrière, la précarité l'emportera sur la protection sociale.**

L'Assemblée des femmes se joindra donc aux cortèges du 5 décembre aux côtés des organisations de salarié.e.s, avec de nombreuses associations féministes, et appelle le plus grand nombre à se mobiliser.

Laurence ROSSIGNOL
Présidente de l'Assemblée des femmes